



ASSOCIATION CULTURELLE HUMANISTE ET SOLIDAIRE
www.philoetpartage.fr

Compte rendu de la Conférence du Jeudi 19 février 2015

Thème : « **Solidarité : nécessité et limites** »

Nous étions une soixantaine de personnes réunies à la Salle des Fêtes pour participer à la conférence et débattre. Plusieurs personnes ont demandé d'excuser leur absence en particulier, Jean-Paul Beau, président de Philo et Partage, en voyage imprévu, ainsi qu'Annie, Marthe, Nicole, Yvonne, Sylvie, Isabelle et Jean-François.

Jean-Pierre MOREAU, secrétaire de Philo et Partage, a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié les trois associations invitées représentées par : **Alain MAGUET**, président d'Emmaüs Bourgoin, **Jean-Claude SABLON**, bénévole de l'Entraide Scolaire Amicale et **Philippe BERTAUD**, secrétaire général du comité des Portes de l'Isère du Secours Populaire Français.

Il a brièvement rappelé le double constat qui a suscité la création de l'association : d'une part l'aggravation des crises que traverse notre société (sociale, économique, politique, morale, développement des guerres, des intégrismes, du racisme...) entraînant les pertes de repère des individus et d'autre part, le besoin de prendre un moment de recul pour réfléchir ensemble, apprendre ou réapprendre à penser par soi-même et avec les autres et finalement tisser de nouveaux liens.

Philo et Partage est une association qui se veut culturelle, humaniste et solidaire. Lors d'une réunion le 12 décembre 2013, la question était venue de savoir comment la solidarité pouvait se concrétiser et nous écrivions à l'époque : « *Devant le grand nombre et la diversité des associations existantes à proximité (en particulier, à Bourgoin, Villefontaine et L'Isle d'Abeau), et couvrant des domaines les plus variés, il semble que la solidarité de « Philo et Partage » puisse s'exprimer, au-delà de ses propres membres et avec leur concours, en se faisant le relais des informations émanant des associations humanistes et solidaires implantées localement. Notre association, sans entretenir de confusion sur ses propres objectifs, pourrait par les débats qu'elle organise faire écho, voire jouer le rôle d'une caisse de résonance des actions conduites en ce domaine par les associations qui se sont assigné des objectifs de solidarités pratiques bien identifiés.* » Il a été également décidé ce jour-là d'organiser une conférence présentée par plusieurs acteurs locaux associatifs qui nous feront part de leurs expériences dans ce domaine. C'est l'objet de la réunion de ce soir.

Avant de donner la parole aux invités, Jean-Pierre Moreau a rappelé les règles de prise de parole pour le débat et que les comptes rendus qui sont faits de nos soirées sont consultables sur notre site internet www.philoetpartage.fr.

Rappel des objectifs et méthodes des Conférences

Notre association organise, non seulement des soirées-débats, mais aussi des conférences. Tandis que les soirées-débats fonctionnent comme des ateliers philosophiques permettant une discussion à égalité entre personnes de bonne volonté, les conférences nous donnent l'occasion de recevoir des informations dans un exposé détaillé. Cet exposé est présenté par une personne (ou plusieurs aujourd'hui) qui possède une expertise dans un domaine donné, puis ensuite il est possible d'en débattre tous ensemble avec l'orateur. Les règles de prises de paroles sont alors les mêmes et impliquent de parler chacun son tour, d'être aussi concis que possible, de respecter la réciprocité de l'écoute et les opinions exprimées. La liberté d'expression demeure l'un des principes constitutifs de « Philo & Partage »

Témoignage d'Alain MAGUET pour Emmaüs :

D'abord une courte vidéo est projetée pour présenter l'association (en annexe sur le site internet).

« Vous nous avez invité ce soir pour vous dire comment la notion de solidarité est vécue à EMMAÛS, mouvement créé par l'Abbé PIERRE en 1949. Il a pour valeur fondamentale **la solidarité**.

Aujourd'hui, ce mot de « solidarité » est parfois utilisé pour caractériser le sens de différentes actions souvent plus proches du solidaire.

Pour nous ce sont les deux lignes fortes de la solidarité qui sont mises en application.

Tout d'abord la notion d'aide mutuelle, que j'illustre par le premier geste de l'Abbé PIERRE lorsqu'il a accueilli GEORGES qui de fait sera le premier compagnon.

A sa sortie du bagne, rejeté de tous, sans espoir, suicidé raté il est accueilli par l'Abbé PIERRE dans sa maison de Neuilly-Plaisance. Il appelle cette maison EMMAÛS nom du village de Palestine où selon les textes des désespérés retrouvèrent l'espérance.

Il lui dit :

« Je n'ai rien à te donner sauf mon amitié et mon appel à partager nos efforts pour ensemble en aider d'autres »

C'est ainsi que cette notion d'aide mutuelle se traduit toujours dans notre modèle de vie communautaire.

Ensuite cela répond aussi à la notion d'une dépendance mutuelle qui incite les hommes à s'unir, à coopérer, qui induit de fait une autre notion, celle de l'obligation réciproque.

Que mettons-nous à EMMAÛS derrière ce mot de solidarité ?

Dans le cadre du modèle de vie communautaire il est traduit par le principe de l'activité utile à la communauté et aux autres.

C'est cette activité, pour laquelle chacun apporte ce qu'il peut faire et par laquelle il se sent utile, qui permet de dégager les moyens de subsistance.

Cette subsistance ne dépend de rien d'autre que du tri, du recyclage et de la vente des objets. EMMAÛS ne perçoit pas de subventions.

Cette capacité à dégager des moyens de subsistance nous permet de mener des actions en aides matérielles et financières que nous appelons aussi « solidarités ».

Les aides matérielles sont attribuées après étude des dossiers par notre commission solidarité à partir des demandes présentées par des travailleurs sociaux et des associations.

Une évaluation financière est donnée pour sensibiliser les personnes. Dans certains cas il est demandé une participation qui reste modeste. C'est ce que nous appelons les solidarités locales.

Les aides financières, sous forme de microcrédit, sont portées par SOS Famille EMMAÛS dont le bailleur de fond est la communauté.

Nous intervenons également pour des aides d'urgences en local mais aussi en national et à l'international. Pour ces deux dernières les actions sont coordonnées par EMMAÛS France. Quant à la nécessité, au regard de notre modèle de société qui produit de l'exclusion, chaque jour les différentes précarités nous interpellent, c'est pourquoi nous pensons que la solidarité doit faire partie de ce modèle nécessaire du vivre ensemble et du bien commun. Quant aux limites, c'est l'idée d'obligation réciproque qui peut en définir le contour. Le principe de vie communautaire, basé sur l'accueil, fondé sur l'aide mutuelle, fait que nous devons veiller à maintenir l'équilibre économique du modèle de l'activité utile. Ce n'est pas la notion de profit qui prédomine, mais la notion du juste possible et nécessaire. Nos limites sont celles du nombre de personnes accueillies et de l'acceptation des règles de vie communautaires. Notre quotidien est de vivre la solidarité qui est aussi le moteur de l'équité. »

Témoignage de Jean-Claude SABLON pour l'ESA :

Jean-Claude SABLON, bénévole à l'association ESA (Entraide Scolaire Amicale) présente cette association fondée en 1969, qui existe sur Villefontaine depuis 25 ans et est reconnue d'utilité publique depuis 4 ans.

Sur le secteur de Villefontaine, 51 bénévoles aident 130 enfants du Cours Préparatoire à la Terminale en fonction des besoins et de leurs aptitudes. Une trentaine de demandes restent non-satisfaites faute de bénévoles et il semble qu'il y ait de plus en plus de demandes, soit parce que l'ESA est plus connue, soit parce que de nouveaux besoins apparaissent.

L'aide est apportée de manière individuelle, au domicile de l'enfant (sauf exception). Engagement pour une année scolaire complète sur la base d'une heure par semaine par enfant. Il cite l'exemple de certains bénévoles qui suivent un enfant pendant plusieurs années, parfois sur tout leur cursus scolaire.

Le soutien apporté à l'élève se veut plus global que la simple aide aux devoirs. Il vise un accompagnement plus complet de l'enfant dans sa scolarité sur le long terme au sein de la famille. Une des limites de l'action est justement la qualité des relations avec les familles, pas toujours en capacité d'entendre, de comprendre, d'accepter ou d'appliquer les remarques formulées par les bénévoles de l'ESA.

Comment intervenir, sous quelle forme, comment signaler des comportements limites, comment respecter à la fois une certaine déontologie et la vie privée des familles ? Jean-Claude Sablon cite pour exemple, les nombreux cas d'heure de coucher tardif donc de manque de sommeil chez de jeunes enfants ce qui les met en difficulté dans leur apprentissage. Il faut une bonne dose d'expérience et de diplomatie pour faire comprendre aux parents leur responsabilité dans ces mauvaises habitudes.

Témoignage de Philippe BERTAUD pour le SECOURS POPULAIRE :

Le Secours Populaire Français a été fondé en 1945, à partir des idéaux du Conseil National de la Résistance développés dans le programme « pour des jours heureux ». On fêtera cette année ses 70 ans par quelques manifestations. Le SPF a pour devise « Tout ce qui est humain est notre. »

Le Comité des Portes de l'Isère a vu le jour en 2011 sur Bourgoin-Jallieu. Il y a 20 comités en l'Isère, réunis dans une Fédération départementale, qui se retrouve dans une organisation régionale puis nationale.

Les permanences d'accueil sont tenues par des bénévoles (animateurs-collecteurs) qui ont reçu une formation à cette pratique. Lors d'une nouvelle visite, on fait d'abord le point sur les besoins vitaux (nourriture, logement, scolarité des enfants...) et en terme de droits sociaux. Ces besoins sont satisfaits en priorité par des distributions de repas ou de vêtements.

Il y a également d'autres formes d'aide apportées par le Secours Populaire : Accompagnement scolaire, accompagnement aux vacances dans des familles d'accueil ou en aidant à la constitution de dossiers d'aide, journée JOV (journée des oubliés des vacances) bien médiatisée, aide au Noël, atelier informatique pour aider à la recherche d'emploi et à la réinsertion, vestiaire pour trouver des vêtements à moindre frais.

Philippe BERTAUD souligne que plus on multiplie les lieux d'accueil et d'aide, plus on constate une augmentation de la demande et des besoins accrus, la tâche paraît sans fin.

Au Secours Populaire aussi, un principe est mis en avant : pour éviter l'assistanat, les personnes aidées contribuent d'une manière souvent symbolique au financement du bien ou du service qu'elles ont obtenu. Elles sont invitées à participer à la vie de l'association dans les actions qu'elle organise ou à aider elles-mêmes des personnes dans le besoin.

Le financement de l'association est assuré par différentes sources : en grande partie par des dons spontanés ou à l'occasion de campagnes sur le territoire, également par le produit des ventes lors de braderies et vide-greniers.

Sur Bourgoin, il y a 40 bénévoles ou animateurs/collecteurs parfois aidés/aideurs suivant le principe d'entraide mutuelle.

Pour Philippe Bertaud, les limites à l'action sont avant tout matérielles et financières.

Sur Bourgoin, les locaux prêtés par la ville sont inadaptés, peu fonctionnels (il manque d'espaces de confidentialité, par exemple)

Un problème qui apparaît depuis quelques mois d'une manière cruciale est celui des demandeurs d'asile ou des personnes qui, ayant obtenu un titre de séjour, doivent payer un timbre fiscal d'un montant de 600€, on atteint très vite des sommes importantes.

Plus généralement, face à son action il se pose la question : « Quel rôle joue-t-on par rapport aux décideurs ? Sommes nous des aiguillons du pouvoir politique ou lui sert-on d'alibi ? »

Ce questionnement reviendra plusieurs fois au cours du débat qui suivra.

Le Débat :

(A partir des notes prises par Serge PAHON)

D'autres témoignages venant de la salle ont confirmé la nécessité de la solidarité. Et certains ont montré que la solidarité venait d'abord de la conscience individuelle et pouvait s'exprimer très concrètement dans son entourage immédiat, au quotidien. Mais la solidarité a besoin aussi d'une pratique collective via les nombreuses associations et elles-mêmes, pour atteindre leurs objectifs, auraient intérêt à mieux se connaître pour échanger leurs savoir faire et agir ensemble sur les pouvoirs publics pour aller vers une société plus équitable. L'action individuelle et l'action collective sont complémentaires et probablement indissociables pour gagner en efficacité.

Suite à une question sur le financement d'Emmaüs et d'éventuelles subventions reçues, Alain Maguet explique que Emmaüs refuse toute forme de subvention à la fois pour éviter le coté aléatoire du montant de la subvention jamais totalement assuré et surtout pour garder toute sa liberté d'action et son indépendance.

Certains considèrent que la solidarité est une notion qui s'est perdue au fil des années. Elle s'exerçait dans les familles, pour ses voisins, dans le village au quotidien, et cela semble disparu dans le monde actuel. Il semblerait également que plus les gens sont dans la précarité, plus ils sont dans un désir d'immédiateté et alors la notion d'économie de précaution (mise d'argent de coté) se perd au profit d'une consommation immédiate. Mais ont-ils les moyens de faire autrement ?

La misère sociale s'accompagne souvent d'un recul de la citoyenneté : Comment remet-on les personnes aidées dans la pensée critique, la pensée tout court en tant que personne citoyenne. Un vrai défi. Le libéralisme nous conduit à la destruction du modèle de société issu des idéaux des Lumières et de la Résistance. La solidarité sert d'alibi au pouvoir politique qui démonte régulièrement les acquis sociaux.

Ainsi une mère de famille témoigne, nouvellement arrivée sur le secteur, en butte à des difficultés de tous ordres : « Un comble, les assistantes sociales officielles me renvoient auprès des associations caritatives pour trouver des solutions alternatives. ». Elle a l'impression que ces associations sont plus que les béquilles de l'état..

Sur le rôle d'alibi et sur la difficulté d'agir, Jean-Claude Sablon indique que les bénévoles de terrain se posent ce genre de question et ont la volonté d'y répondre en fonction des moyens sans se voiler la face sur les limites de leur action.

Les médias nous rapportent le rôle joué par les ONG au niveau international pour la défense des droits de l'Homme, par exemple, mais quelqu'un s'interroge sur la coordination des associations caritatives au plan européen, notamment sur le poids et la visibilité de associations caritatives. Ne pourrait-on pas faire plus, avec une meilleure coordination ?

Philippe Bertaud répond en citant l'exemple des aides alimentaires européennes qui vont en diminuant puisque les surplus sont en voie de suppression. Il y a une action coordonnée pour contrer le lobbying des libéraux. Les associations ont été entendues mais il s'agit d'un sursis limité dans le temps. Tout cela dans un contexte de libéralisme européen.

Il est également relaté le déplacement récent d'EMMAÛS au parlement de Strasbourg pour rencontrer des eurodéputés au sujet du développement de la misère, du manque de logements décentes et des problèmes des migrants. Les députés semblent en demande et en attente d'informations sur l'état des lieux et sur les solutions proposées, ils paraissent coupés du terrain et ignorent une partie de la réalité sociale. Les délégués d'Emmaüs ont rappelé que si on s'inspirait du Manifeste Universel tout irait beaucoup mieux. « Servir d'abord plus souffrant que soi, vivre ensemble et garder le sens du bien commun. »

Certains s'indignent que l'exemple de la solidarité ne vienne pas d'en haut. Il est choquant d'être en France, le 5ème pays du monde en terme de richesse, et de voir la misère et l'injustice se développer ainsi. Heureusement qu'il y a des bénévoles qui agissent sur le terrain au quotidien.

Une idée à nouveau reprise : solidarité de proximité et institutionnelle sont toutes les deux nécessaires. Agir c'est résister et résister c'est agir. La société libérale est en question, la répartition des richesses au niveau mondial en est le plus flagrant exemple : 1% des plus riches de la population possède autant que les 99% les plus pauvres. D'ailleurs certains s'interrogent sur le pouvoir réel des politiques et des pouvoirs publics : le monde de la finance semble avoir les leviers de commande alors qu'il faudrait un modèle de société basé sur la solidarité, la justice et l'équité.

Un participant fait remarquer que cette espérance risque encore d'être mise à mal avec les lois supranationales qui sont en cours de tractation et pourraient s'imposer aux états au profit d'un plus grand libéralisme (TAFTA, Accord de libre échange transatlantique).

On constate qu'il faut que chaque citoyen prenne sa place et agisse mais que cela n'enlève rien au rôle et aux responsabilités de l'Etat.

Il est également fait observer que la dégradation de la société, l'aggravation des conditions de vie de chacun provoquent des jalousies, des préjugés et des rejets des autres. Ainsi, on a tendance à penser que les personnes aidées se complaisent dans l'assistanat et profitent ainsi de la générosité de leurs voisins. On finit par monter les gens les uns contre les autres et créer ainsi de nouvelles fractures et injustices. Quel travail en profondeur peut-on faire pour lutter contre cela ?

Enfin, quelqu'un souligne un paradoxe : la France est l'un des pays qui compte le plus d'associations et le plus de bénévoles et dans le même temps il semble y avoir un problème de manque de visibilité, d'efficacité et de synergie. Il propose d'essayer de mieux se connaître et de parler d'une seule voix et émet l'idée d'un lieu d'échange pour se rencontrer et de constituer des collectifs d'associations pour avoir plus de poids.

La rencontre de ce soir est peut-être un petit pas dans ce sens.

En annexe :

- Vidéo : présentation en chiffres d'Emmaüs (à télécharger sur le site www.philoetpartage.fr)
- Contribution de René Raffard
- Contribution de Gaston Quincieux

Les sites des associations qui sont intervenues :

- Emmaüs Bourgoin : www.emmaus-bourgoin.org
- Entraide Scolaire Amicale : www.entraidescolaireamicale.org
- Secours Populaire Portes de l'Isère : www.secourspopulaire.fr/38/comites-des-portes-de-lisere